

LES ACTIONS DES ADHERENTS DE L'ASF EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Un point d'étape a été effectué par Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, qui a réuni la Fédération bancaire française (FBF) et l'Association française des Sociétés Financières (ASF), le 19 juin 2019.

Il en résulte que les engagements pris par les établissements de financement spécialisés en décembre dernier en faveur du financement de la transition énergétique ont donné lieu à des actions déjà en place ou en cours de déploiement pour 2019.

Depuis 6 mois, les établissements concernés de l'ASF financent davantage de véhicules électriques et plus propres, ainsi que la rénovation énergétique des logements (chauffage, panneaux solaires, pompes à chaleur, photovoltaïque, ...).

En matière de financement d'automobiles propres (crédit affecté, prêt personnel ou location avec option d'achat), des conditions préférentielles sont proposées, telles que des frais de dossier réduits, des taux d'intérêt bas, des loyers minorés ..., dans le respect des règles du crédit responsable, tant pour l'acquisition de véhicules neufs que d'occasion.

Ces offres de financement attractives qui accompagnent la prime à la conversion mise en place par le gouvernement continueront à être proposées pour le déploiement des nouveaux véhicules électriques attendus prochainement sur le marché, dont le coût d'usage (loyer financier, coût d'entretien et coût d'énergie) est inférieur à celui des véhicules à motorisation thermique.

Pour Jean-Marc VILON, Président de l'ASF : « *Les adhérents de l'ASF ont tenu leurs engagements. Au regard des actions déjà mises en place, appelées à s'amplifier dans les mois à venir, le rôle essentiel et multiforme des financements spécialisés dans la transition énergétique se confirme* ».

Contact Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56

Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 280 adhérents pour près de 247 milliards d'euros d'encours, soit environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturation et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).